

U P B

C
N
E
P

**UNION
DES
PROFESSIONNELS
DE LA BEAUTÉ**

NOUS REPRÉSENTONS LA
DIVERSITÉ DE LA BRANCHE
ESTHETIQUE ET ENSEIGNEMENTS
ASSOCIES

**LES INSTITUTS SOUS
ENSEIGNE INTEGRES &
FRANCHISÉS**

LE GROUPE NOVI,
*Esthetic Center ,Citron Vert, JFC Clinic,
Physiomins.....*

LE GROUPE IEVA
Atelier du Sourcil, Boudoir du Regard

LE GROUPE L'ONGLERIE

LE GROUPE BODY MINUTE



QUI SOMMES- NOUS?

LES GROUPES NUXE & SPA A

Les spa de ville et d'hôtel

LE GROUPE POINT SOLEIL

*Les Spécialistes du bronzage en
cabines*

**LES INSTITUTS
INDÉPENDANTS** *dans toutes les
régions de France*

**LES INSTITUTS
SPÉCIALISTES DES SOINS
HITECH**



**QUI SOMMES-
NOUS?**

**LES CENTRES DE
DERMOPIGMENTATION**

**LES ÉCOLES D'ESTHETIQUE
PRIVÉES & PUBLIQUES**

LES CFA PRIVES & PUBLICS

**LES CENTRES DE
FORMATION**

UPB

C
N
E
P

UNION
DES
PROFESSIONNELS
DE LA BEAUTÉ

LES COLLÈGES

DE

L'UPB



**Dominique
MUNIER**

Groupe NOVI

**Président
de l'UPB**



**Damien
PATUREAUX**

**Nova Skin
Collège
Instituts
indépendants**

**Vice-Président
de l'UPB**



**Florence de
MORTILLET**

**Novi Group
Collège
Franchises**

**Vice-Présidente
de l'UPB**



Jean Eric KNECHT

**Fédération
du SPA
Collège
SPA**

**Vice-Président
de l'UPB**



**Nicolas
VIDEAUX**

**Wellness Group
Collège
Bronzage
en Cabine**

**Vice-Président
de l'UPB**



**Maud
CARLASSARE**

**Groupe IEVA
Collège
Maquillage
Permanent**

**Vice-Présidente
de l'UPB**



**Joss
DEVILLENEUVE**

**Atelier du
Sourcil
Collège
Embellissement
du Regard &
Maquillage**

**Vice-Présidente
de l'UPB**



**Angélique
GASCOIN**

**L'Onglerie
Collège
Embellissement
des Ongles**

**Vice-Présidente
de l'UPB**



**Véronique
Zérroual**

**Futura Dijon
Collège Ecoles
CFA & Centres
de Formation**

**Vice-Présidente
de l'UPB**

Les 8 collèges de l'UPB



Trésorier
Jean-Marc SIROP
Villa THALGO



Secrétaire
Patrick
LACOMBLE
Soleil partagé



Vice-Présidente
Régine FERRÈRE
en charge des
négociations
sociales

L'Union des Professionnels de la Beauté (UPB) est le syndicat professionnel patronal, celui qui, au sein de la **CNEP**, représente l'ensemble des entreprises fournissant des services de soins de beauté et de bien-être à la personne de vente de produits et des formations pour les diplômés de la branche, en formation continue et apprentissage et des stages de formation professionnelle tout au long de la vie .



SEUL ...

On va moins vite



ENSEMBLE ...

On va plus loin !!!

EN 2023
REJOIGNEZ
UN SYNDICAT
PROFESSIONNEL

QUI VOUS
ACCOMPAGNE
VOUS REPRÉSENTE
&
VOUS DEFEND

C
N
E
P

U P B



UNION
DES
PROFESSIONNELS
DE LA BEAUTÉ

C.P.P.N.I. ESTHETIQUE

Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation DE L'ESTHETIQUE

FICHES SANITAIRES COVID 19

Validées par le Ministère du Travail

Vos représentants

Dominique Munier : NOVI Group
Président de l'UPB

Régine Ferrère : Vice-présidente de l'UPB
En charge de la négociation sociale

Florence de Mortillet : Vice-Présidente de l'UPB
Novi Group - Collège Franchisés

L'UPB est représentative pour l'ensemble de ses collègues.

Elle siège dans les différentes commissions du Ministère du Travail

La CPPNI -Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation

Elle s'occupe collective nationale, de l'établissement de rapports annuels de branche, de la négociation des accords et avenants à la convention , et enfin, de l'émission d'avis relatifs à l'interprétation de la convention collective nationale ou d'accords collectifs.

Elle négocie en outre la grille des salaires pour le Collège institut & le Collège Ecoles, Centres de Formation et CFA



SPP Esthétique

Mois 2020 - Décembre 2020 au 31/12/2020



Vos représentants

Dominique Munier : NOVI Group
Président de l'UPB

Régine Ferrère : Vice-présidente de l'UPB
En charge de la négociation sociale

Florence de Mortillet : Vice-Présidente de l'UPB
NOVI Group - Collège Franchisés

L'UPB siège à la SPP La Commission Paritaire Professionnelle travaille étroitement avec l'OPCO EP

Elle mobilise les moyens et les dispositifs de la formation professionnelle dans le cadre d'une politique paritaire au sein de la branche.

Elle définit ses **priorités annuelles de formation**, mobilise les moyens financiers correspondant, et **fixe le montant des prises en charge des journées de formation** dans le cadre des obligations de financement de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Elle veille au **financement des contrats d'apprentissage**, en définit les montants de prise en charge pour validation de **France Compétence**.



CPNEFP

Commission Paritaire Nationale
Emploi Formation Professionnelle

Vos représentants

Co-présidente de la CPNEF-FP

Florence de Mortillet : Vice-Présidente de l'UPB

NOVI Group - Collège Franchisés

Régine Ferrère : Vice-présidente de l'UPB

En charge de la négociation sociale

L'UPB SIEGE EN CPNEFP

La COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ÉTUDIE

- LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR COUVERT PAR LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE L'ESTHÉTIQUE-COSMÉTIQUE ET ENSEIGNEMENTS ASSOCIÉS
- LES PERSPECTIVES ANNUELLES DE L'ÉVOLUTION, DE L'EMPLOI EN FONCTION DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET DU PROGRÈS TECHNIQUE
- ELLE EST CHARGÉE DE LA GESTION ET DU RENOUVELLEMENT DES CQP DÉPENDANTS DE LA PRÉSENTE CONVENTION.

LES TRAVAUX DE LA BRANCHE EN 2023



- *Salaires et primes*
- *Révision de la classification*
- *Rapport de branche*
- *Egalité professionnelle*
- *Veille économique*
- *Impact de la crise sanitaire sur les entreprises du secteur*
- *Clause de licenciement/préavis*
- *Salarié en situation d'handicap*
- *Télétravail*

**Au cours de l'année 2022,
la branche esthétique a signé 3 avenants**

*Avenant n° 31 du 14 avril 2022
Relatif à la rupture du contrat de
travail*

*Avenant n° 32 du 14 avril 2022
Relatif aux congés exceptionnels et à
l'autorisation d'absence*

*Avenant n° 33 du 14 juin 2022 relatif aux
salaires minima*

Bilan de l'action de la branche

CPPNI-CPNEFP-SPP

➤ CLASSIFICATION

Travaux sur l'évolution du dispositif actuel de classification des emplois de la branche afin de rechercher un nouvel accord paritaire. La branche a confié à la **société AOPS** la mission d'établir **un état des lieux du système de classification en vigueur et de la manière dont il est utilisé au sein des entreprises**

-Actualisation, adaptation aux évolutions, modification tenant compte des difficultés rencontrées depuis son application-

Cette analyse est nécessaire afin d'envisager une évolution du contenu des emplois-repères, de leur pesée et des minimas salariaux applicables.

La fin des travaux est prévue pour le premier trimestre 2025.

➤ RAPPORT DE BRANCHE

La branche esthétique a confié la réalisation de son rapport de branche au Cabinet XERFI

Ce document sera disponible en décembre 2024

➤ ACTION SOCIALE

Par l'intermédiaire du **Groupe APICIL**, la branche esthétique participe à l'action de prévention sur l'endométriose.

Cible : femmes de 20 et 23 ans (218 femmes à tester) et ayants droits.

Budget alloué : de 35 K€ à 53 K€ sur le Fond de Solidarité.

BILAN DE L'ANNÉE 2023

POUR LA BRANCHE DE

L'ESTHÉTIQUE-COSMÉTIQUE

ET DE L'ENSEIGNEMENT

TECHNIQUE ET

PROFESSIONNEL

LIÉ AUX MÉTIERS

DE L'ESTHÉTIQUE

ET DE LA PARFUMERIE

Bilan de l'action de la branche

Action de la Branche en matière d'établissement des certificats de qualification Professionnelle CQP

➤ Les chiffres au 31 Décembre 2022

La branche Esthétique-Cosmétique et de l'enseignement technique et professionnel lié aux métiers de l'esthétique et de la parfumerie comptabilise :

- * **40 centres habilités** à préparer le CQP styliste onguilaire
- 32 centres habilités** à préparer le CQP Maquilleur conseil
- 45 centres habilités** à préparer le CQP SPA

* 559 élèves ont été diplômés en 2022

194 en CQP styliste onguilaire

69 en CQP Maquilleur conseil

296 en CQP SPA Praticien et Manager



BILAN DE L'ANNÉE 2023

POUR LA BRANCHE DE

L'ESTHÉTIQUE-COSMÉTIQUE

ET DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET
PROFESSIONNEL
LIÉ AUX MÉTIERS
DE L'ESTHÉTIQUE
ET DE LA PARFUMERIE

Bilan de l'action de la branche

RENOUVELLEMENT DES CQP EXISTANTS ET CREATION DE NOUVEAUX CQP

Dans le cadre des besoins en termes de certifications des métiers, les membres de la **CPNE-FP** de la **branche esthétique**, ont décidé de solliciter l'accompagnement de **l'OPCO-EP** pour l'enregistrement au Répertoire Spécifique du **CQP Styliste Ongulaire** qui est arrivé à échéance le **08/02/2023** et du **CQP Maquilleur Conseil Animateur** qui est arrivé à échéance le **05/08/2022** ainsi que pour la création et l'enregistrement au **Répertoire Spécifique du CQP Esthétique sociale**.

Concernant les **CQP Spa Praticien et SPA Manager**, les cahiers des charges doivent subir une mise en conformité avec les exigences de France compétence pour être renouvelés au Répertoire Spécifique .

Dans un souci de faciliter le suivi administratif des centres habilités, un nouveau modèle de **convention d'habilitation** sur lequel figure le ou les CQP demandés remplace les conventions établies par CQP. Cela permet également d'harmoniser la période d'habilitation par centre (et non pas par CQP) et réduit le suivi administratif des centres.

Les obligations des centres habilités sont bien précisées notamment en ce qui concerne le **retour des suivis des cohortes de diplômés de façon à anticiper le renouvellement des CQP auprès de France Compétences**.

BILAN DE L'ANNÉE 2023

POUR LA BRANCHE DE

L'ESTHÉTIQUE-COSMÉTIQUE

ET DE L'ENSEIGNEMENT

TECHNIQUE ET

PROFESSIONNEL

LIÉ AUX MÉTIERS

DE L'ESTHÉTIQUE

ET DE LA PARFUMERIE

Mise en place de la plateforme de recrutement des jeunes talents avec OPCO EP

La branche « Soins de Beauté et de Bien-être » a sélectionné trois métiers en tension



Mise en place de la promotion de l'apprentissage

La branche a décidé de mettre en valeur les formations post bac afin d'attirer à nous de nouveaux publics.

C'est le BTS MECP qui a été choisi pour cette vidéo diffusée sur la plateforme « Bouge ton avenir »



Conseiller/ère Beauté
Esthétique- Parfumerie



Esthéticien/ne Technicien/ne Spécialiste des Nouvelles Technologies





Esthéticien/ne Technicien/ne Embellissement des Ongles et du Regard



Mise en avant de
l'apprentissage en BTS MECP
[Lien vidéo](#)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de l'enseignement
scolaire

Vos représentants

*Régine Ferrère représente la branche esthétique Beauté Bien-être
à la Commission paritaire interministérielle de la DGESCO*

« Services et Produits de Consommation »

Membres des groupes de travail

CAP/ BP/ BAC PRO

Régine Ferrère-Vice- Présidente de l'UPB

*Géraldine Rocheteau- Experte Afnor UPB -Coordinatrice réseau Esthetic
Center*

BTS MECP

Florence de Mortillet – Déléguée à la Formation de l'UPB

Anne Masson – Ingénieur Chimiste – Membre de la Cosmetic Valley

Formatrice de la « Fabrique de la Beauté » de Chartres Métropole

L'UPB EST EN CHARGE PRES DE LA DGESCO

-DE LA MODIFICATION, DE LA
RÉÉCRITURE ,DE L'ADAPTATION DES
DIPLÔMES DE LA BRANCHE CAP/ BP /
BAC PRO & BTS

CES TRAVAUX SE DÉROULENT AU SEIN
D'UNE COMMISSION DE TRAVAIL OÙ
L'UPB EST REPRESENTEE
CETTE COMMISSION EST PILOTÉE PAR
L'INSPECTRICE GÉNÉRALE DE
L'EDUCATION NATIONALE

CHAQUE SYNDICAT NOMME SES
REPRÉSENTANTS POUR SUIVRE ET
PARTICIPER À L'ENSEMBLE DES TRAVAUX
EN FONCTION DE LEURS
COMPÉTENCES

**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ACTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DES PRIMES A L'EMBAUCHE DES APPRENTIS POUR LES DIPLÔMES ET TITRES HOMOLOGUES DU NIVEAU 3 AU NIVEAU 7 JUSQU' EN 2027

M. Roland Lescure, Ministre délégué à l'Industrie, a reçu le 3ème comité de filière de la parfumerie - cosmétique à Bercy le lundi 28 Novembre 2022.

Sur le volet formation, c'est Régine Ferrère, Présidente de la CNEP qui présente les résultats de la campagne apprentissage suite à la signature par la FEBEA, la CNEP, la FFPS et la Cosmetic Valley le 18 octobre 2021 dans le cadre du plan « un jeune une solution », en demandant que les primes à l'embauche soient reconduites tout particulièrement pour les titres et diplômes de niveau 5, 6 et 7.

Le Ministre a renouvelé son #soutien à la filière, championne du "fabriqué" en France. Il a salué l'engagement du secteur sur des sujets comme la #décarbonation, la #biodiversité et l'#emploi

La filière se félicite tout particulièrement d'avoir été entendue. En effet, le ministre du Travail, Olivier Dussopt a annoncé le jeudi 1er décembre, que la prime à l'embauche des apprentis sera fixée **pour tous les candidats à 6 000 euros, pour un mineur comme pour un majeur de moins de 30 ans, et sera versée en 2023** à toutes les entreprises pour les contrats conclus du 1er janvier au 31 décembre, pour la première année d'exécution du contrat.

Une annonce que la CNEP salue particulièrement car elle favorise l'embauche des jeunes mineurs en apprentissage, mais souligne également, comme nous l'avons évoqué avec Guillaume Kasbarian, Président de la commission des affaires économiques, lors de sa visite au Cosmetic 360, la volonté du gouvernement de soutenir une filière qui souhaite les accompagner vers des diplômes de niveau 5, 6 et 7 dont la branche a besoin pour répondre aux attentes des chefs d'entreprise qui recherchent de plus en plus de personnes pour des postes d'encadrement, d'animation formation, et de spécialistes du marketing digital.

Les technologies hi tech pour l'anti-âge , la minceur et l'épilation



DGe
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES



- **Travail avec la Direction Générale des Entreprises et la DGCCRF**
- *Mise en place le Décret portant sur l'encadrement des techniques d'épilation à la lumière pulsée et au Laser et sur le programme de formation obligatoire que devront suivre les praticiens*
- *Le Décret sera complété par un Arrêté d'application portant sur la mise en œuvre de la formation obligatoire*

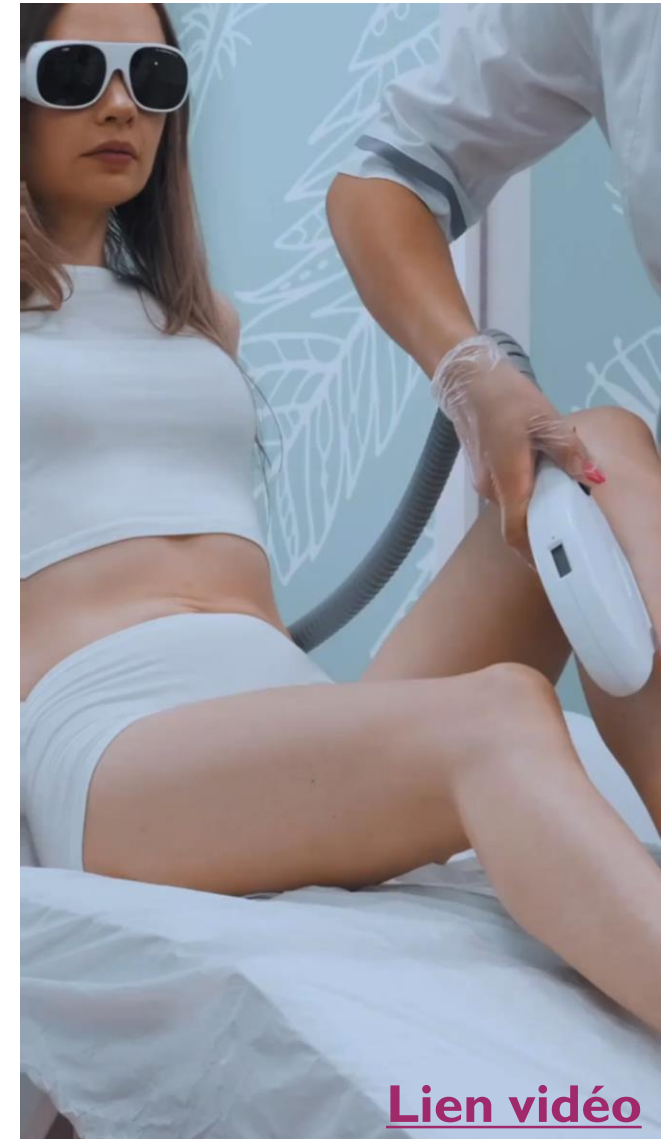
Nos experts

José Flotats Corpoderm

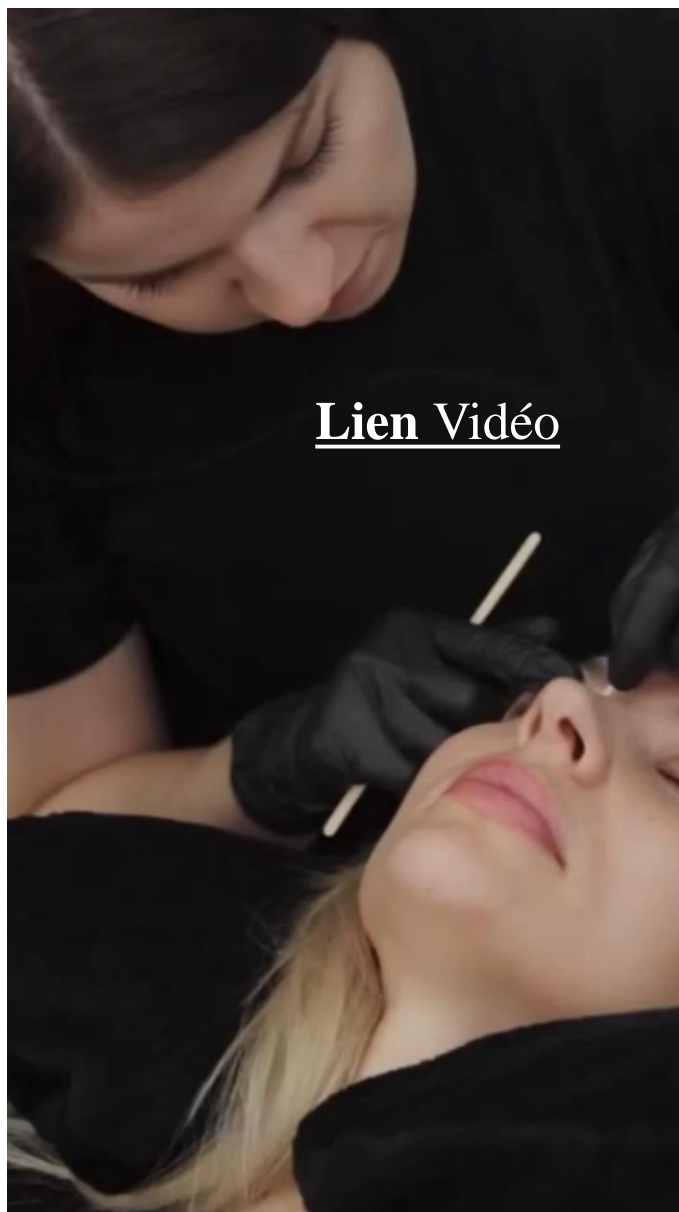
Ghislain Rolet HTA



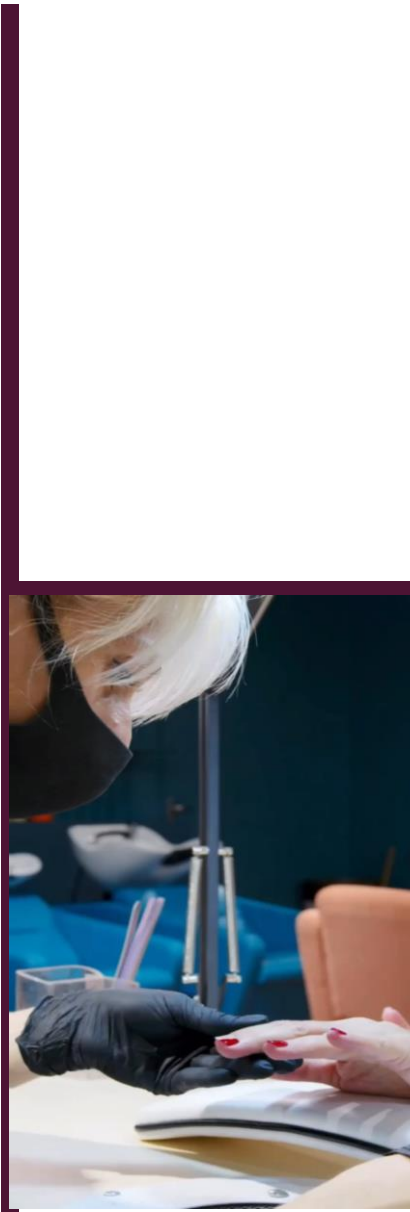
[Lien vidéo](#)



[Lien vidéo](#)



[Lien Vidéo](#)



■ [Lien Vidéo](#)

afnor
NORMALISATION

- *Travail avec l'AFNOR pour l'actualisation de la Norme AFNOR « Soins de Beauté et de Bien-être »*
- *Intégration de 3 nouveaux items*
- *Stylisme ongulaire*
- *Embellissement du regard*
- *Maquillage permanent*

- *Cette Norme sera prête au deuxième semestre 2025*

Nos experts

- **Angélique Gascoin -L'Onglerie**
- **Maud Carlassare**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

afnor
NORMALISATION

La Dermopigmentation

Travail avec la Direction Générale de la Santé

Sur le Référentiel de compétences visées par la prochaine formation « Certification aux conditions d'hygiène et salubrité pour la réalisation des techniques de tatouage, de techniques de maquillage permanent et techniques de perçage corporel »

Nos experts

Jean Christian André ITC

Maud Carlassare Atelier du sourcil



DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



#NeRienLaisserPasser

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

[ArretonsLesViolences.gouv.fr](https://www.ArretonsLesViolences.gouv.fr)



NUMÉROS
D'URGENCE

☎ 17 SMS 114

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 24 novembre 2023, le secteur cosmétique renouvelle sa mobilisation.

La Fédération des entreprises de la Beauté **-FEBEA-**

la Confédération nationale de l'esthétique parfumerie **-CNEP-** et son syndicat affilié l'UPB, Union des Professionnels de la Beauté et du Bien-être

la Fédération française de la parfumerie sélective **-FFPS-**

l'Union nationale des entreprises de coiffure **-UNEC-**

Le pôle de compétitivité **Cosmetic Valley**

se sont mobilisé ensemble aux côtés du Gouvernement pour faire connaître les dispositifs d'alerte et d'accompagnement des victimes et témoins de violences.



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**UN SYNDICAT
QUI SOUTIENT
LA CAUSE DES
FEMMES**



[Lien vidéo](#)



[Lien vidéo](#)

ET SI NOUS REPENSIIONS ENSEMBLE L'ENTREPRISE DE BEAUTE ET DE BIEN-ÊTRE EN 2023?

L'ANALYSE DE LA SITUATION POST COVID 19 EST FAITE.

CE SONT LES SOLUTIONS QU'IL FAUT TROUVER POUR TRANSFORMER NOS ENTREPRISES DE PROXIMITÉ ET LES ADAPTER AUX NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION DE NOS CLIENTS.

IL FAUT RÉFLÉCHIR, OSER DE NOUVELLES MÉTHODES DE SOINS, DE NOUVELLES CARTES, UTILISER TOUTES NOS EXPERTISES...

IL FAUT AUSSI ADOPTER UN NOUVEAU MODE DE MANAGEMENT SI NOUS VOULONS ATTIRER DES JEUNES PLUS ATTENTIFS AUX VALEURS QUE PORTE L'ENTREPRISE QU'À LEUR PLAN DE CARRIÈRE.

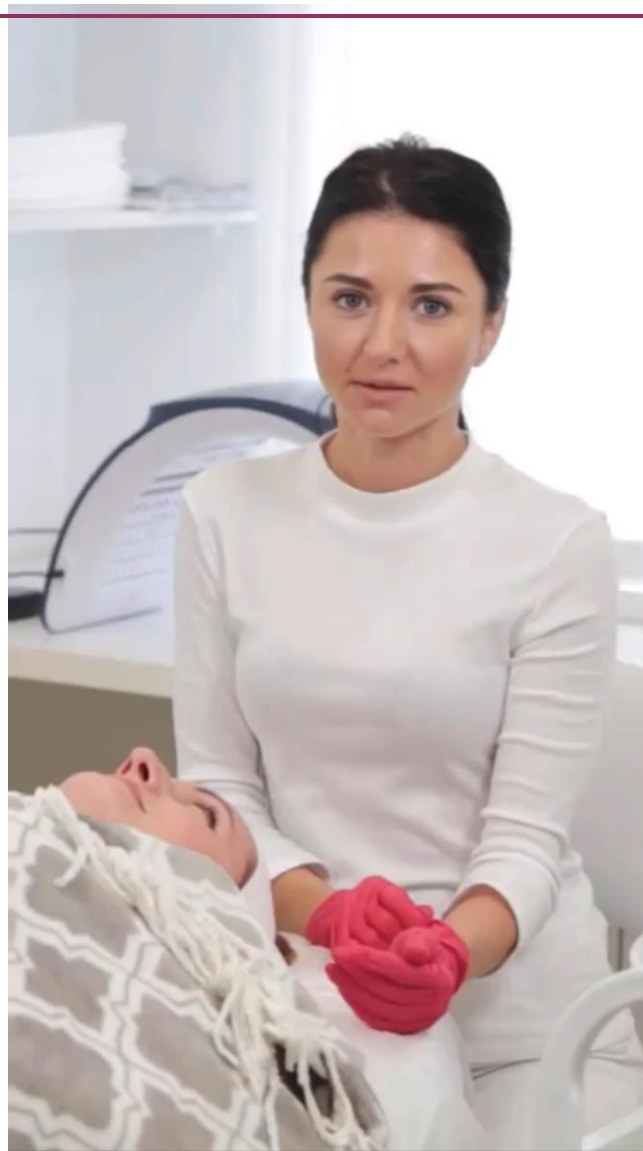
NOS EXPERTS

**GÉRALDINE ROCHETEAU ESTHETIC
CENTER**

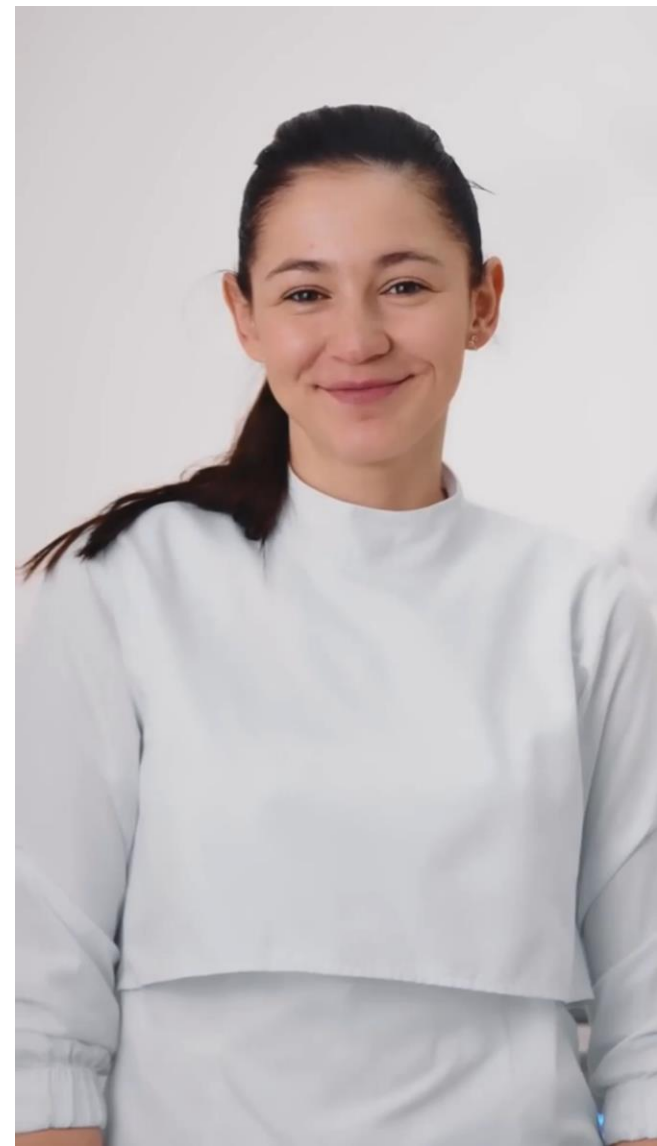
JULIE OLIVIER YVES ROCHER GROUPE

VOUS ÊTES UN
PROFESSIONNEL DE
LA BEAUTÉ ET DU
BIEN-ÊTRE
REJOIGNEZ-NOUS

VENEZ DONNER
VOTRE AVIS ET
PARTICIPEZ AUX
GRANDS DÉBATS EN
COURS



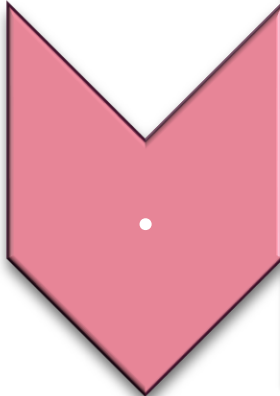
[Lien vidéo](#)



[Lien vidéo](#)

COMMENT ADHÉRER

- 
- Remplissez votre bulletin d'adhésion
 - Envoyez soit un chèque, soit un virement
 - Vous recevrez **un reçu d'adhésion déductible de vos frais** à conserver pour votre comptabilité

- 
- Vous ferez alors partie de notre base et recevrez des informations par mail sur tous les sujets d'actualité
 - Vous bénéficierez de conseils juridiques par Maître Simhon, Avocat en droit de la Santé
 - Vous pouvez nous joindre à tout moment au secrétariat
 - Par mail: **secretariat@cnep-france.fr**
 - Par téléphone: **02 34 40 02 82 de 10h à 17h du lundi au vendredi**